

BUREAU SYNDICAL DU 12 novembre 2024

Compte rendu des délibérations

Le 12 novembre 2024 à 16h30, le Bureau du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du TE Flandre, 30 rue Warein à Hazebrouck, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 05/11/2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 16

Pouvoir : 0

Votants : 16

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président			X	
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président			X	
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président				
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau				
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : M. Arnaud DEVILLEZ

Ordre du jour

- ❖ **Agenda**
- ❖ **Adoption du dernier compte rendu**
- ❖ **Points d'actualité**
- ❖ **Point sur les dossiers de subventions**
- ❖ **Délibération du Bureau - Ressources humaines : Actualisation du tableau des effectifs suite à l'avis du CST**
- ❖ **Délibération du Bureau - Ressources humaines : Création de postes**
- ❖ **Délibération du Bureau - Ressources humaines : Présentation du RSU**
- ❖ **Délibération du Bureau – MDE : attribution des aides 2^{ème} vague**
- ❖ **Délibération du Bureau – mandat spécial élu : réunion de travail Sénat & FNCCR**
- ❖ **Présentation SM Numérique : Déploiement du réseau bas débit LoRa pour l'internet des objets connectés.**
- ❖ **Préparation du Comité syndical prévu le 28 novembre 2024 à Caëstre**
- ❖ **Questions diverses**

AGENDA

- **Samedi 23 novembre de 9h00 à 18h00** : Salon du développement durable à MERVILLE
- **Jeudi 28 novembre à 18h30** : Comité syndical à CAESTRE

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 26 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Secrétariat de séance

A l'unanimité, Monsieur Arnaud DEVILLEZ est désigné secrétaire de séance.

Points d'actualité

- **Mardi 22 octobre 2024** : Réunion de l'Entente Hauts de France / TE Cambrésis
- **Mardi 5 novembre 2024** : Présentation de l'USEDAROC
- **Mardi 5 novembre 2024** : Réunion Fin du cuivre
- **Vendredi 8 novembre 2024** : Signature Convention Action Cœur de Ville pour Hazebrouck

Point sur les dossiers de subventions

- ❖ Dossiers déposés et en cours d'instruction :
 - ACTEE + Chêne 4
 - Dossier Etude de planification – Projet Efficactiy / FNCCR
 - Lum'Actee + session 2

Délibérations du Bureau syndical

Délibération N° 12112024/ B01 - Ressources Humaines : Modification du tableau des emplois et des effectifs au 01/12/2024

Exposé et proposition :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu la délibération du Comité syndical du Territoire d'Énergie Flandre en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu le tableau des effectifs,

Le Président précise que les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant du Territoire d'Énergie Flandre,

Il appartient donc au Bureau Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste),

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial,

Vu l'avis du Comité Social Territorial réuni le 11 octobre 2024,

Considérant la nécessité d'ajuster les postes aux besoins de la collectivité, il est proposé aux membres du Bureau d'actualiser le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2024.

Le Président propose au Bureau Syndical :

1/ La suppression de 4 emplois ci-après à compter du 1^{er} décembre 2024

- Adjoint administratif 1^{ère} classe, catégorie C, d'une durée hebdomadaire de 35h, créé par délibération n°2015/12 du 28/07/2015

- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, catégorie C, d'une durée hebdomadaire de 35h, créé par délibération n° 20062022/B01 du 20/06/2022
- Rédacteur principal 1^{ère} classe, catégorie B, d'une durée hebdomadaire de 35 h, créé par délibération n° 27032019/B02 du 27/03/2019
- Rédacteur principal 1^{ère} classe, catégorie B, d'une durée hebdomadaire de 35 h, créé par délibération n° 11032021/B03 du 11/03/2021

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} décembre 2024 comme suit,

Grade	Catégorie	Durée hebdo du poste
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attaché hors classe	A	35h
Attaché principal	A	35h
Attaché	A	35h
Attaché	A	35h
Rédacteur	B	35h
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35h
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35h
Adjoint administratif	C	35h
Adjoint administratif	C	35h
FILIERE TECHNIQUE		
Technicien	B	35h
Agent de maitrise principal	C	35h
Agent de maitrise	C	35h
Agent de maitrise	C	35h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
DÉLIBÉRATIONS ACCROISSEMENT/REMPLACEMENT/CONTRATS DE PROJETS		
Adjoint administratif	C	17,5h
Adjoint administratif	C	35h
Assistant fibre (contrat de projet)	C	35h
Assistant pôle technique (contrat de projet)	C	35h
Assistant cartographie & géoréférencement (contrat de projet)	C	35h
Assistant patrimoine (contrat de projet)	C	35h
CONTRATS D'APPRENTISSAGE		
Pôle technique (1 poste)		
Pôle transition énergétique (1 poste)		

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 12112024/ B02 - Ressources Humaines :
Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste
d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe**

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du Territoire d'Energie Flandre en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la nécessité d'ajuster les postes aux besoins de la collectivité et de permettre la nomination d'agents lauréats de concours, il est proposé aux membres du Bureau de créer, au tableau des effectifs, un poste d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2025.

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 12112024/ B03 - Ressources Humaines : Modification du
tableau des effectifs - Création de postes de Technicien**

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du Territoire d'Energie Flandre en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la nécessité d'ajuster les postes aux besoins de la collectivité et de permettre la nomination d'agents lauréats de concours, il est proposé aux membres du Bureau de créer, au tableau des effectifs, deux postes de Technicien, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2025.

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 12112024/ B04 - Ressources Humaines :
Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste de
Technicien principal de 2^{ème} classe**

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du Territoire d'Énergie Flandre en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la nécessité d'ajuster les postes aux besoins de la collectivité et de permettre la nomination d'agents lauréats de concours, il est proposé aux membres du Bureau de créer, au tableau des effectifs, un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2025.

Il est précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N° 12112024/B05 - Ressources Humaines :
Présentation du Rapport Social Unique 2023 (RSU)**

Exposé et proposition de M Michel DECOOL – Président :

L'article L231-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) instaure pour les collectivités territoriales et établissements publics le Rapport Social Unique (RSU)

Ce rapport annuel rassemble les éléments et données à partir desquels sont établies les Lignes Directrices de Gestion qui permettent aux employeurs publics de formaliser ou de mettre à jour leur stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Le RSU comprend les données relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (Rapport de situation comparée).

Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 ainsi que l'arrêté du 10 décembre 2021 « relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique » fixent les conditions, les modalités de sa mise en œuvre ainsi que la liste des indicateurs.

Conformément aux articles L. 231-1 et L. 232-1 du CGFP, les données à partir desquelles est élaboré le RSU sont renseignées dans une base de données sociales.

Le RSU est présenté aux membres du comité social territorial par le centre de gestion et donne lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines.

Vu le document de synthèse ci-annexé et portant sur les données sociales de 2023, Monsieur le Président propose aux membres du Bureau syndical d'acter sa présentation en séance.

Vu la délibération du Comité du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les questions relatives aux Ressources humaines,

Adoption :

Le Bureau Syndical prend acte du rapport social unique 2023.

Délibération N° 12112024/B06 - Appels à projets MDE (Maitrise de l'Energie) 2024 - 2ème vague : attribution des aides pour la rénovation des bâtiments publics et attribution des aides pour le programme solaire

Exposé et proposition :

Par délibération en date du 15 février 2024,

Le Comité syndical a fixé les modalités d'attribution des aides dans le cadre des appels à projets MDE et SOLAIRE 2024.

Le Comité syndical a donné délégation au Bureau pour attribuer lesdites aides.

Il est proposé au Bureau d'attribuer les aides, pour la 2^{ème} vague, selon le tableau ci-après :

MDE 2024 - 2^{ème} vague :

MDE Octobre 2024 - Vague 2 -							
Année	Commune	Batiment/Projet	Type de Travaux	Coût éligibles en € HT	Montant des subventions en € HT	Projet avec M.d'Oe	Commentaire
Oct 2024-2eme Vague	CAPPELLE-BROUCK	Création d'un Multiaccueil Accueil Collectif de Mineurs Périscolaire et Extrascolaire dans l'ancien presbytère	TCE	226 126,00 €	45 225,20 €		20%
	OXELAERE	Rehabilitation de l' Ancienne Boulangerie en Salon de Coiffure	TCE	29 755,39 €	10 414,39 €		30% + 5%
PROJETS					55 639,59 €		

SOLAIRE 2024 - 2^{ème} vague :

AAP Du Solaire en Flandre Octobre 2024 - Vague 2-			
Année	Commune	Batiment/Projet	
2024 2 ^{ème} Vague	LE DOULIEU	Ecole M. YOURCENAR	PHOTOVOLTAIQUE en ACC
	BOESCHEPE	Maison du STEENACKER	PHOTOVOLTAIQUE en ACC
	BAVINCHOVE	Salle Polyvalente	PHOTOVOLTAIQUE ACC Totale
TOTAL	3		15 000,00 €

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 12112024/ B07 - Réunion de travail au Sénat & à la FNCCR : Mandat spécial pour les élus

Exposé et proposition :

Vu l'article L.2123-18 du CGCT et R 2123-22-1 du CGCT,

Vu la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau syndical pour déterminer le cadre et les modalités de remboursement des mandats spéciaux,

Considérant que le TE Flandre est membre de la FNCCR, au titre des compétences AOD électricité, AOD gaz, efficacité énergétique et éclairage public,

Considérant que la FNCCR organise une réunion de travail au Sénat, sur le projet de loi de finances 2025, le 12 novembre 2024 à Paris,

Monsieur le Président propose :

- Qu'il soit donné mandat spécial à Monsieur Jean-Luc CLEENEWERCK, 1^{er} Vice-Président du TE Flandre pour représenter le TE FLANDRE lors de ladite réunion du 12 novembre 2024,
- Que les frais de déplacement soient pris en charge par le TE FLANDRE soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement à posteriori pour les frais engagés sur place et non réglés directement au prestataire (sur présentation d'un justificatif),
- Il est précisé que les crédits afférents sont inscrits au BP 2024

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Présentation du dispositif objets connectés du SM Numérique



Rappel des objectifs :

- 1/ Evaluer l'opportunité de mettre en place un réseau « Bas débit » public.
- 2/ Identifier les capteurs susceptibles de répondre aux besoins des territoires pour, le cas échéant, proposer un catalogue de services mutualisés dans le cadre de la Centrale d'achat du Syndicat.
- 3/ Définir le contour d'une plateforme de données, notamment IoT, pour le cas échéant, étendre ce service dans le cadre de la Centrale d'achat du Syndicat.
- 4/ Accompagner les collectivités dans l'analyse des données.

Réseau Lora



Le réseau **longue portée** LoRa est une technologie qui permet aux objets connectés d'échanger des données de faible taille **en bas débit**.

Peu gourmande en débit et en énergie, elle a l'avantage d'être **très économique** pour l'utilisateur final et présente, de plus, une **excellente capacité de pénétration des bâtiments**, caves et sous-sols.

Elle permet de paramétrer le cycle émission/réception en **mode continu**. LoRa est un réseau longue portée à débit compris entre **0,3 et 50Kbps** soit un débit plus faible que le 2G.





Pilotage des bâtiments

13 235

Bâtiments publics sur le Nord-Pas-de-Calais

30%

des bâtiments publics dépassent les seuils réglementaires de consommation d'énergie

14%

des incidents de sécurité sont dus à des trappes ou portes mal fermées

Cas d'usages couverts :

- ✓ Contrôle des accès aux bâtiments
- ✓ Mesure du temps d'ouverture (trappes de sécurité, réfrigérateurs...)
- ✓ Comptage des entrées / sorties
- ✓ Sécurisation des sites
- ✓ Suivi & pilotage des consommations du bâtiment : eau, gaz, électricité
- ✓ Détection des intrusions et gestion des alarmes
- ✓ Détection des fumées



Pilotage de l'éclairage public

41%

de la consommation énergétique des collectivités

70%

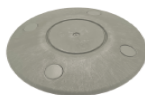
des dégradations dans des zones mal éclairées

18%

des accidents de la route sont dus à un éclairage public défaillant

Cas d'usages couverts :

- ✓ Gestion à distance de l'éclairage public
- ✓ Pilotage individualisé des candélabres



Route intelligente et mobilité

1 automobiliste sur 3

abandonne l'idée de se garer en centre-ville

25%

du trafic en centre-ville est lié à la recherche de stationnement

30 min

par semaine temps perdu à chercher une place

Cas d'usages couverts :

- ✓ Optimisation de la gestion du stationnement
- ✓ Comptage de flux toutes mobilités confondues
- ✓ Détection des places disponibles
- ✓ Gestion des parcmètres et contrôle temps d'occupation
- ✓ Sécurisation des voies de circulation et des passages piétons



Gestion des points d'apport volontaire

11 500

points d'apport volontaire sur le Nord-Pas-de-Calais

75%

des points d'apport volontaire sont souvent saturés

10 millions

de tonnes de déchets collectées par an en France

Cas d'usages couverts :

- ✓ Optimisation de la collecte des PAV
- ✓ Suivi du niveau de remplissage des poubelles
- ✓ Alerte en cas de sur-remplissage
- ✓ Détection des dépôts illégaux



Données météorologiques & prévention des risques

3

épisodes majeurs d'inondations

205

communes reconnues en état de catastrophe naturelle en 2024

21 jours

de sécheresse par an

Cas d'usages couverts :

- ✓ Suivi de la qualité de l'air extérieur et des nuisances sonores
- ✓ Préparation aux catastrophes naturelles
- ✓ Contrôle de la stabilité des arbres
- ✓ Détection de la dérive des poteaux téléphoniques
- ✓ Surveillance des glissements de terrain
- ✓ Détection des fissures sur les ouvrages d'art



Gestion du cycle de l'eau

10 à 20%

de facturation erronée sans télérelève

40 jours

en moyenne pour détecter une fuite

100 000 kms

de canalisations vieillissantes

Cas d'usages couverts :

- ✓ Détection des fuites et des consommations anormales
- ✓ Télérelève des compteurs d'eau
- ✓ Contrôle de la qualité de l'eau en temps réel
- ✓ Gestion des eaux pluviales et bassins à ciel ouvert



Qualité de l'environnement

1,5 million

de personnes exposées à des niveaux élevés de CO2

27%

des établissements scolaires ne respectent pas les normes de qualité de l'air

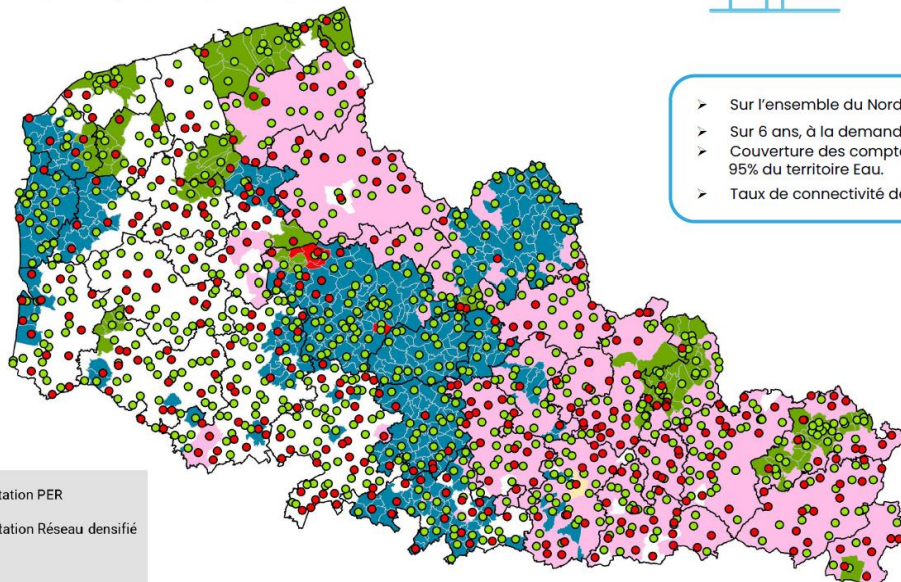
55%

des symptômes respiratoires sont dus à une mauvaise qualité de l'air

Cas d'usages couverts :

- ✓ Évaluation de la qualité de l'air, température et humidité
- ✓ Suivi du bon fonctionnement des équipements (VMC, chauffage, etc.)
- ✓ Surveillance des batteries (défibrillateur, alarme incendie...)

Densification eau



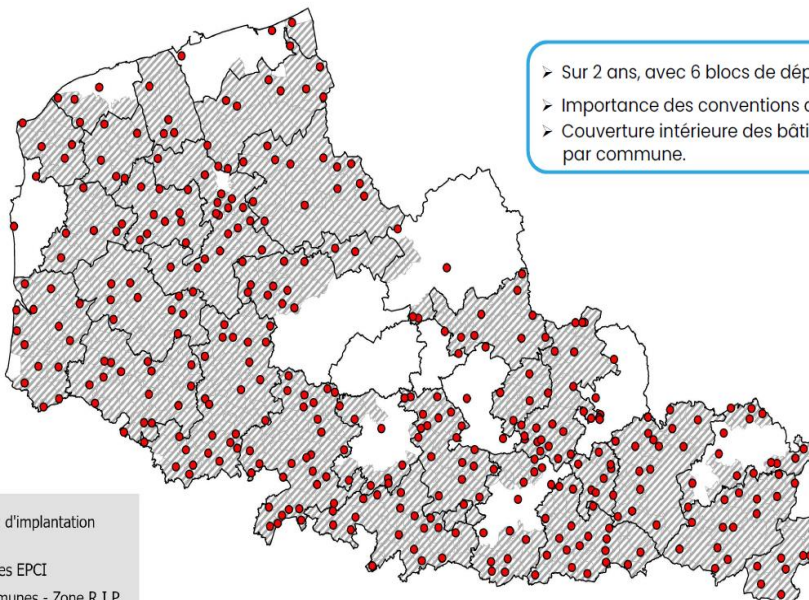
- Sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais.
- Sur 6 ans, à la demande des acteurs de l'eau.
- Couverture des compteurs enterrés pour 90%, 95% du territoire Eau.
- Taux de connectivité des compteurs de 95%

- Lieux d'implantation PER
- Lieux d'implantation Réseau densifié
- Limites EPCI
- Régies publiques ou Syndicat
- Délégations de service

Source : SISPEA

22

Premier équipement

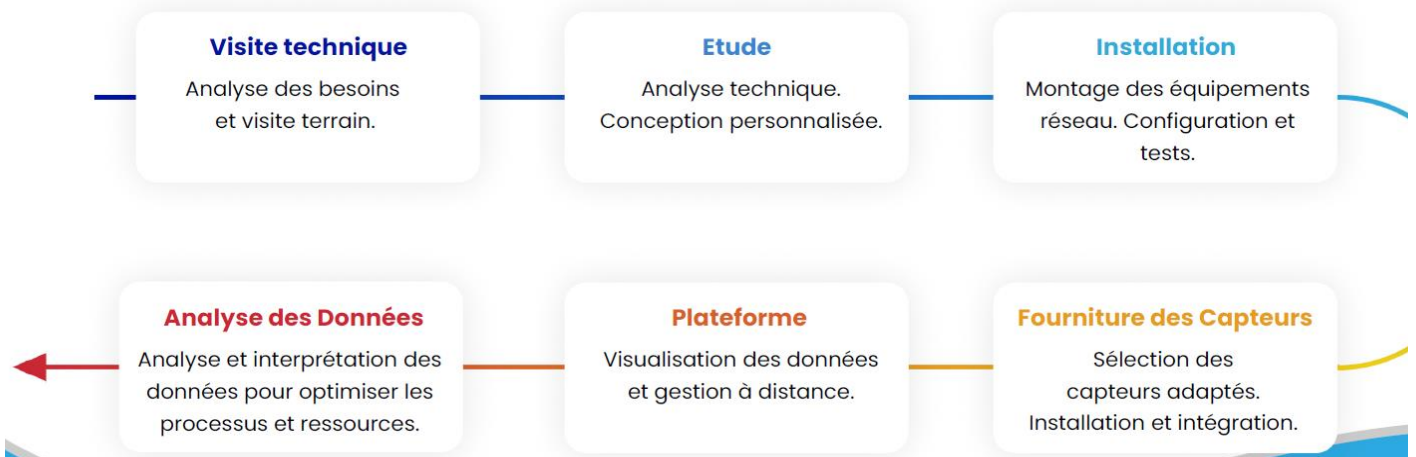


- Sur 2 ans, avec 6 blocs de déploiement.
- Importance des conventions d'occupation.
- Couverture intérieure des bâtiments pour 90% des logements par commune.

- Lieux d'implantation PER
- Limites EPCI
- ▨ Communes - Zone R.I.P.



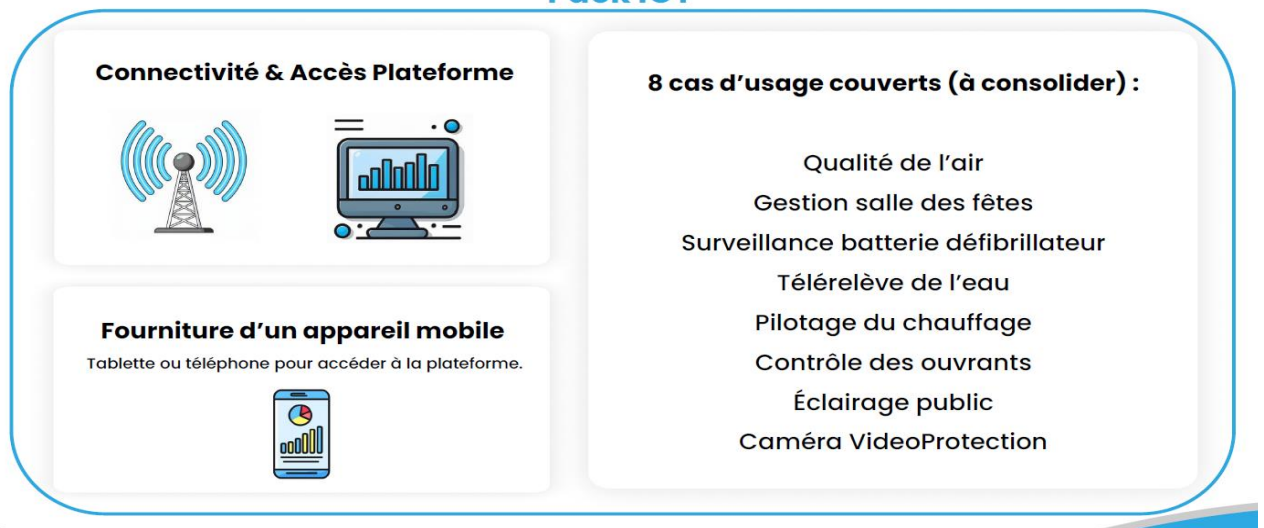
Syndicat est à la disposition des collectivités pour réaliser des devis personnalisés selon les besoins de c



Cas concret : Pack IOT



Pack IOT

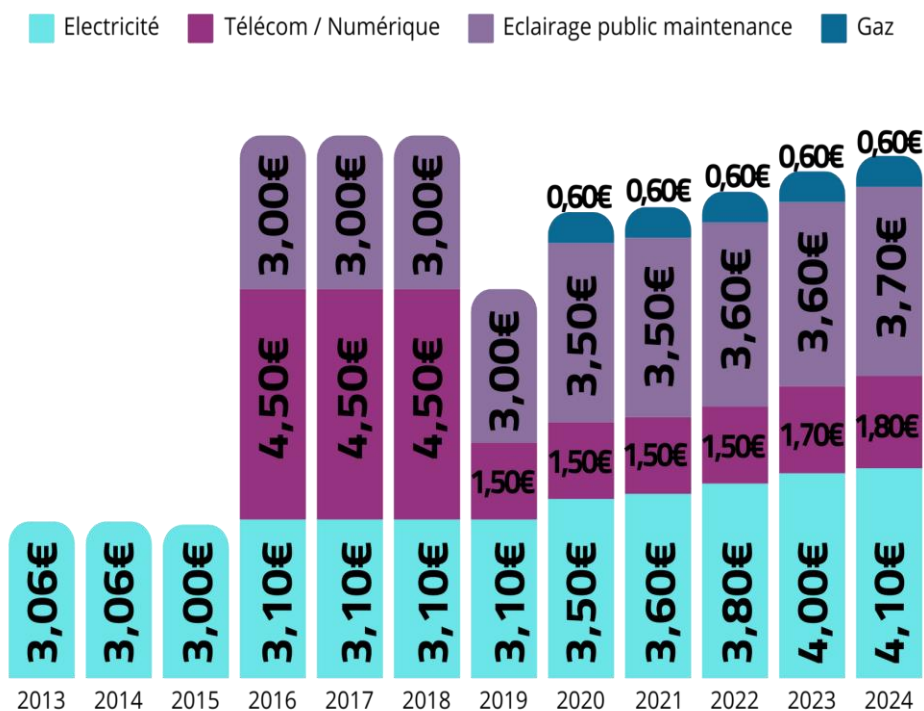


Le réseau LoRa sera financé par les fond restants du déploiement fibre numérique.

S'ajouteront ensuite pour l'usage des objets connectés :

- Coût d'adhésion Service IOT (par prise raccordée)
- Le Fournisseur d'Accès Services (FAS)
- L'abonnement connectivité
- L'abonnement plateforme

Préparation du Comité : Orientations budgétaires



Compétence AODE électricité



2024
4,10 € / hab
747 421,80 €



2025
proposition : 4,20 € / hab
Rendement attendu :
765 651,60€
+18 229,80€



Volume de travaux maitrisé

Nouvelle convention ART 8 avec ENEDIS pour 2025 et 26 : priorité à la résorption des fils nus

Projet ART8 - 2025

PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 - REPORT 2024/2025												
Commune	Adresse	Programmation prévisionnelle (date démarrage travaux)	Chiffre ART 8 Estimé (HT)	Coordonnateur SPS	ETUDES	CTD	fil au (mètres) PREVISIONNEL	Filtré (mètres)	Linéaire Total (mètres)	% fil au	ABF	TOTAL prévisionnel (BT - EP - FT) en € HT
BERGUES	Rue d'Ypres	1er semestre 2025	75 000,00 €	1 200,00 €	5 000,00 €	500,00 €	250	0	250	100	OUI	87 000,00 €
CASSEL	Route de Bergues	1er semestre 2025	130 000,00 €	2 950,00 €	11 000,00 €	500,00 €	400	100	500	80%	OUI	146 000,00 €
Le DOULIEU	Grand Rue	1er semestre 2025	198 000,00 €	3 100,00 €	10 000,00 €	500,00 €	0	500	500	0	OUI	368 000,00 €
RENESCURE	Rue André Coo	2 semestre 2025	110 000,00 €	1 250,00 €	7 200,00 €	500,00 €	0	500	200	0	OUI	170 000,00 €
REXPODE	Route de Bergues, Rue de la Poterie, Rue de West-Cappelle	1er semestre 2025	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	NON	en cours
STENVOORDE	Rue Saint Expéry / Rue de Poperinghe	fin 2024, début 2025	390 000,00 €	3 250,00 €	13 000,00 €	500,00 €	250	400	650	38%	OUI	585 000,00 €
STENWERCK	PHASE 2 : rue de la gare côté ville	fin 2024, début 2025	247 500,00 €	1 645,00 €	6 580,00 €	500,00 €	0	329	329	0%	OUI	371 000,00 €
METEREN	Rue Clemmer	En cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
MERCKEGHEM	Route de la nouvelle de la nouvelle terre	En attente de décision	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
OXELAERE	Rue Nationale	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
			945 500,00 €	9 245,00 €	36 780,00 €	2 000,00 €	650	1129	650			1 727 400,00 €
PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 - 2025												
BOESCHIEPE	Rue des pensées	2eme semestre 2025	165 000,00 €	1 700,00 €	6 600,00 €	500,00 €	0	300	300	0%	OUI	240 000,00 €
ESTARES	rue du president kennedy, rue Jules ferry, Rue de Merville	2eme semestre 2025	260 000,00 €	2 950,00 €	11 000,00 €	500,00 €	300	100	400	75%	OUI	320 000,00 €
PRADLES	Route Nationale	2eme semestre 2025	275 000,00 €	3 200,00 €	12 000,00 €	500,00 €	400	100	500	80%	NON	325 000,00 €
			700 000,00 €	7 850,00 €	29 600,00 €	1 500,00 €	700	500	1200	58%		885 000,00 €

Compétence AODE gaz



2024
0,60 € / hab
95 954,40€



2025
proposition : 0,60 € / hab
Rendement attendu :
95 954,40€



La cotisation est suffisante pour la compétence

Compétence télécom numérique



2024

télécom : 1,50 € / hab
numérique : 0,30 €/hab

Télécom : 268 384,50€
Numérique : 56 488,20€



2025

proposition :
télécom : 1,55 € / hab
numérique : 0,35 €/hab
Rendement attendu :

Télécom : 277 330,65€
+8 956,15€
Numérique : 61 819,15€
+5330,95€



Volume de travaux maîtrisé

Recette terrassement suite mission ACTANE

Mission fin du cuivre et optimisation ouvrages télécom pour les communes

Compétence Eclairage public Option B (maintenance)



2024

3,70 € / hab
409 364,30€



2025

proposition : 3,80 € / hab

Rendement attendu :

420 428,20€
+11 063,90€



Volume de travaux maîtrisé

Accélération géoréférencement

Commune	Adresse	Calendrier	Estimation (HT)	Estimation (TTC)	
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE SAINT-OMER, BOURBOURG, 7 PLANETES ET HAMEAUX	1er trimestre 2025	34 000,00 €	40 800,00 €	Selon validation
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL ET RUE DU MIDI	1er trimestre 2025	25 000,00 €	30 000,00 €	
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (plusieurs phases)	2024-2025	1 900 000,00 €	2 280 000,00 €	
BAVINCHOVE	AJOUT D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE PASSAGE PIETON ROUTE DE SAINT-OMER	2025	3 100,00 €	3 720,00 €	
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE ET MISE EN VALEUR DES 2 TOURS	1er semestre 2025	697 000,00 €	836 400,00 €	
BERGUES	CREATION DE MISE EN VALEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET DU MONUMENTS AUX MORTS	2e semestre 2025	120 000,00 €	144 000,00 €	Selon validation
BERTHEN	CREATION D'UN FEU TRICOLEUR RD10	1er trimestre 2025	37 000,00 €	44 400,00 €	
BERTHEN	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE L'ABBAYE	2025	44 000,00 €	52 800,00 €	
CAPPELLE-BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING IMPASSE DU PRESBYTERE	1er semestre 2025	39 000,00 €	46 800,00 €	Selon validation
CAPPELLE-BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DU PONT L'ABESSE	1er semestre 2025	4 200,00 €	5 040,00 €	
CAPPELLE-BROUCK	RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PONT L'ABESSE	1er semestre 2025	1 850,00 €	2 220,00 €	Selon validation
CCFL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC DES PACAUX MERVILLE	2025	87 000,00 €	104 400,00 €	
EECKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PETITE ROUTE DE STEENVOORDE	2024	680,00 €	816,00 €	
FLEURBAIX	CREATION D'UN FEU TRICOLEUR SUR PASSAGE PIETON	2025	30 000,00 €	36 000,00 €	Selon validation
FLEURBAIX	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PHASE 2	4e trimestre 2024	36 200,00 €	43 440,00 €	
GODEWAERSVELDE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES	1er semestre 2025	180 000,00 €	216 000,00 €	
HONDSCHOOTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES	2025	350 000,00 €	420 000,00 €	
LAVENTIE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DE LILLE	4e trimestre 2024	8 000,00 €	9 600,00 €	
LAVENTIE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES MESANGES, RSD GUYNEMER, PHASE 2	4e trimestre 2024	25 000,00 €	30 000,00 €	
LE DOULIEU	RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2025	137 000,00 €	164 400,00 €	
LEDERZEELE	RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	1er semestre 2025	38 000,00 €	45 600,00 €	
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNES TYPE "BOULE" DIVERS RUES, HAMEAUX DU ROSENDAEL ET PARKING DE LA MEDIATHEQUE	4e trimestre 2024	44 000,00 €	52 800,00 €	
METEREN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TOUTE LA COMMUNE (sauf la place)	2024-2025	450 000,00 €	540 000,00 €	
MERCKERGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, HAMEAU DE LYNCK	2e semestre 2025	75 000,00 €	90 000,00 €	
OCHTEZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLEUR, ROUTE DE SAINT OMER	1er trimestre 2025	34 000,00 €	40 800,00 €	
OXELAERE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING MAISON MEDICAL	2025	25 000,00 €	30 000,00 €	
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY, ET LOTISSEMENT	2025	20 000,00 €	24 000,00 €	
QUAEDYPRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024 -2025	130 000,00 €	156 000,00 €	
SAINTE JANS CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - PHASE 2	2024	80 000,00 €	96 000,00 €	
SAINTE-MOMELIN	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE NIEURLET	2025	3 100,00 €	3 720,00 €	
STEENBECQUE	CREATION D'UN FEU TRICOLEUR, RUE D'AIRE ET RUE DE L'EGLISE	1er trimestre 2025	94 000,00 €	112 800,00 €	
STEENBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	225 000,00 €	270 000,00 €	
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE Phase 2	1er trimestre 2025	15 000,00 €	18 000,00 €	
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - CROIX DU BAC	2024-2025	80 000,00 €	96 000,00 €	
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA GARE	2024-2025	100 000,00 €	120 000,00 €	
ZERMEZEELE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU LOTISSEMENT	2e semestre 2025	5 500,00 €	6 600,00 €	Selon validation
ZUYTPEENE	RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU MOULIN	2e semestre 2025	7 500,00 €	9 000,00 €	Selon validation
			5 185 130,00 €	6 222 156,00 €	

Bornes IRVE

LES DIFFÉRENTS TYPE DE BORNES DE RECHARGE



Bornes IRVE

PROPOSITION DE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

- Suppression du plafond mensuel
- 3 catégories principales de tarifs

	Prix de la consommation d'énergie (en €/kWh)		Frais de stationnement post-recharge		
			Démarre après	Tarif jour	Tarif nuit
Charges + stationnement long (abord des gares, aires de covoiturage, ...)	Abonné	0.31	10h de stationnement	0.05 €/heure	
	Non abonné	0.36		0.20 €/heure	
Charge normale Bornes jusqu'à 25 kW	Abonné	0.31	2h de charge	0.02 €/min	0.05 €/min Plafonné à 1.20 €/nuit (4h)
	Non abonné	0.36		0.04 €/min	0.01 €/min
Charge rapide Bornes jusqu'à 50 kW	Abonné	0.44	45 min de charge	0.20 €/min	
	Non abonné	0.51		0.40 €/min	

Bornes IRVE

TE FLANDRE - BUREAU SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2024 - PROGRAMME PREVISIONNEL IRVE 2025

Commune	Localisation	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 1 PDC	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 2 PDC	IRVE E-PREMIUM 22-25 kW 2 PDC	IRVE 50 kW 2 PDC	Nombre total PDC	Montant prévisionnel HT
Drincham	La Place - Parking de l'Eglise			1		2	25 000,00 €
Esquelbecq	Parking Rue d'Arnèke - A valider			1		2	25 000,00 €
Flêtre	Parking - Contour de l'Eglise		1			2	13 000,00 €
Killeem	Parking - Rue Saint-Michel			1		2	25 000,00 €
Oost-Cappel	Parking salle des fêtes - 25 Route de l'Europe			1		2	25 000,00 €
Oudezeele	Rue de la Forge - Parking de la Mairie			1		2	25 000,00 €
Oxelaere	Parking Maison Médicale		3				39 000,00 €
Pitgam	La Place - A valider			1		2	25 000,00 €
Steenvoorde	Parking des jardins familiaux - Rue de Watou			1		2	25 000,00 €
CACF - Strazeele	Parking de la gare - 18 Rue Jacques Dambrine		2			4	26 000,00 €
West-Cappel	Parking en création - Route de l'Yser			1		2	25 000,00 €
Wormhout	Allée des Fleurs			1		2	25 000,00 €
	Salle Robert Deldicque / Ecole	1				1	10 000,00 €
	Salle des fêtes (Briqueterie)	1				1	10 000,00 €
	Place du Général de Gaulle	1				1	10 000,00 €
		3	6	9	0	27	333 000,00 €

Questions diverses

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoires en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Arnaud DEVILLEZ
Secrétaire de séance,

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Énergie Flandre,

Compte rendu adopté lors du bureau du 16 décembre 2024
Publié le 23 décembre 2024